

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 08/12/ 2020

Affiché du 16/12/2020 au 15/01/2021

L'an deux mil vingt le huit décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Michel ICART, maire.

Date de la convocation : le 1^{er} décembre 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Etaient présents : Michel ICART, maire – Olivier FERNANDEZ, adjoint – Claude HARTZ-PEYRAT, adjointe – François GUILHEM, adjoint (arrivé au point 4) – Emilie PIFFERO – Nadine ESTAQUE – Pierre SUTRA – Delphine CARTA – Emmanuelle SARRAMALHO – Laure GERARD.

Absent ayant donné procuration : /

Absent excusé : /

Absent : Bernard BRUNEL.

Secrétaire de séance : Nadine ESTAQUE

Michel ICART ouvre la séance à 20 heures 30.

Monsieur le Maire demande en début de séance au conseil l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour de la séance deux points supplémentaires :

- Au point N° 11 : Rajouter : Esthétique Hameau de Buleix s/P8 « Saint Martin » -2^{ème} tranche
- Au point N°12 : Rajouter : Forêt : Désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette pour 2021 par l'ONF
- Les Décisions modificatives deviennent le point n°13
- Les questions diverses deviennent le point n° 14

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

1) Approbation des comptes rendu des conseils municipaux précédent

Le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 7 octobre 2020 à l'unanimité des votants.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2) Personnel : RI / prolongation de poste CDD / RIFSEEP / astreintes / vacations / prestations

➤ **Règlement intérieur**

Le Comité Technique a approuvé le règlement intérieur dans sa séance du 24 novembre 2020. Il sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Prolongation de poste CDD**

Prolongation du poste d'agent polyvalent affecté au service administratif et à l'agence postale – filière administrative – cadre d'emploi des agents administratifs – à temps complet pour une durée de 3mois allant du 01/01/2021 au 31/03/2021 inclus.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **RIFSEEP**

Après présentation par Monsieur le maire du régime indemnitaire (RIFSEEP), le conseil décide d'instaurer un régime en tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) tel que présenté.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Astreintes**

Afin de réactualiser la délibération prise précédemment sur la mise en place d'astreintes, celle-ci doit être soumise au Comité Technique pour approbation.

➤ **Vacations / Prestations**

Il est proposé aux membres du conseil municipal de recruter un vacataire pour effectuer le déneigement avec le matériel de la commune (tracteur + étrave) pour la période allant du 10 décembre 2020 au 31 mars 2021.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

3) Acquisition de parcelles par la commune

Monsieur le maire propose au conseil l'acquisition par la commune de la parcelle N° C 2073 pour l'euro symbolique d'une contenance de 720 m² située sur le haut du village de Buleix afin d'implanter plus facilement une citerne DECI.

Cette opération sera réglée par acte authentique en la forme administrative.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur cet achat.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

4) Classement et déclassement de voies et parkings dans le domaine public communal

➤ **Classement dans le domaine public de voie et de parkings communaux**

Il est proposé à l'assemblée délibérative de classer les parkings énumérés ci-dessous dans le domaine public communal. Bien qu'affectés et aménagés depuis de nombreuses années à l'usage du public, les parkings indiqués ci-après n'ont jamais fait l'objet d'un classement dans le domaine public de la commune.

Ce classement est dispensé d'enquête publique préalable dans la mesure où l'opération n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation de cette voie et de stationnement de ces parkings.

- Parking monument aux morts Saint Pierre, superficie : 202 m² – Réf : F 1200
- Parking Ségalas, superficie : 109 m² – Réf : A 1852
- Parking centre Boussan, superficie : 126 m² – Réf : B 948 + B 949 + B 951
- Voie Ségalas, superficie : 116 m² – Réf : A 1787

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Déclassement partiel de voie du domaine public communal**

Suite à une erreur matérielle, la parcelle C 2119 d'une contenance de 28 m² a été classée par erreur dans le domaine public communal sous le numéro U 42. Ce déclassement partiel est dispensé d'enquête publique préalable dans la mesure où l'opération n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurée par cette emprise.

Par conséquent, il est proposé à l'assemblée délibérative de déclasser la partie de voie indiquée ci-dessus du domaine public communal et d'autoriser Monsieur le maire à signer tous les actes et pièces afin d'assurer la transcription de ce déclassement.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

5) Projets d'investissement 2021 : voirie et demandes de subventions

➤ **Demandes de subventions pour la réalisation en 2021 de travaux de voirie**

Monsieur le maire indique qu'il faut déposer pour cela des demandes de subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2021 (priorité 2) et du Département au titre du FDAL (priorité 2). Ces subventions permettront de financer cette opération dont le coût total est estimé pour la commune de SOULAN à : 42 177,90 € hors taxes.

Il propose ainsi au conseil municipal, d'adopter le plan de financement prévisionnel suivant, dont les montants sont exprimés en euros hors taxes :

ETAT : DETR - Priorité 2	30% du coût HT	12 653,37
DEPARTEMENT : FDAL-Priorité 2	30% du coût HT	12 653,37
AUTOFINANCEMENT estimé	40% du coût HT	16 871,16
COUT TOTAL DE L'OPERATION	100 %	42 177,90

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

6) Appel d'offres pour DECI

Monsieur le maire informe le conseil que le dossier concernant l'appel d'offres pour la pose des cuves DECI sur les villages de Villeneuve et Saint-Pierre (Dougnac) est en cours de préparation, l'AO devrait être lancé début 2021.

7) Solidarité avec les communes des vallées des Alpes Maritimes suite à la tempête

Monsieur le maire propose le vote d'une subvention exceptionnelle de solidarité pour les communes des vallées des Alpes Maritimes suite au passage de la tempête ALEX pour un montant de 350 €.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

8) Subvention et participation à attribuer

Monsieur le maire fait part au conseil municipal que l'association « Le Petit Marché de Soulan » sollicite une subvention en vue de participer aux frais. Le conseil municipal accepte cette proposition et décide d'allouer à l'association la somme de 200 €.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le maire indique au conseil municipal que la psychologue de l'Education Nationale, Rased de Saint-Girons, sollicite la commune afin qu'elle participe au renouvellement d'une mallette de tests psychologiques. Le maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 70 € pour cet achat dont le montant est estimé à 1 897 €, compte tenu que la commune dispose d'une école communale.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

9) Admission de créances en non valeur

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que des titres de recettes sont émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dues sur le budget de la commune. Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public. Il convient de les admettre en non-valeur pour un montant total de 581.22 €.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

10) Convention pour scolarisation d'enfants entre Massat et Soulan

Monsieur le maire indique qu'il convient de passer avec le SIVE de Biert, Boussenac, Le Port, Massat une convention pour définir les conditions d'accueil à l'école de St Pierre de Soulan, d'un enfant résidant sur la commune de Massat.

Cette convention définit entre la commune de Soulan et le SIVE de Biert, Boussenac, Le Port, Massat les modalités de prise en charge et de répartition des frais de scolarité et de restauration scolaire.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

11) Esthétique et enfouissement des lignes du Hameau de Buleix s/P3 « Buleix » 1^{er} tranche et s/P8 « Saint-Martin - 2^{ème} tranche

➤ Travaux d'éclairage public lié esthétique BT hameau de Buleix s/P3 « Buleix » 1^{ère} tranche.

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que des travaux d'éclairage public lié à l'esthétique BT hameau de Buleix s/P3 « Buleix » 1^{ère} tranche doivent être réalisés. Le montant estimé des travaux a été transmis par le SDE09 à la commune ; il s'élève à 17 500,00 € et la participation de la commune est estimée à 10 000,00 €. Le financement sera effectué par fond de concours

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

➤ Travaux sur le réseau public d'électricité Buleix 1^{ère} tranche

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'électricité « Esthétique BT Hameau de Buleix 1^{ère} tranche s/P3 BULEIX » doivent être réalisés. Ces travaux relèvent du SDE09, auquel la commune a transféré sa compétence en la matière. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 109 000€ et est financé à 100% par le SDE09.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

➤ Travaux d'éclairage public lié esthétique BT hameau de Buleix s/P8 « Saint-Martin » 2^{ème} tranche.

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que des travaux d'éclairage public lié à l'esthétique BT hameau de Buleix s/P8 « Saint Martin » 2^{ème} tranche doivent être réalisés. Ces travaux relèvent du SDE09,

auquel la commune a délégué sa compétence en la matière. Le montant estimé des travaux a été transmis par le SDE09 à la commune ; il s'élève à 23 000,00 € et la participation de la commune est estimée à 15 500,00 €. Le financement sera effectué par fond de concours.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Travaux sur le réseau public d'électricité Buleix 2^{ème} tranche**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'électricité « Esthétique BT Hameau de Buleix 2^{ème} tranche s/P8 St Martin » doivent être réalisés. Ces travaux relèvent du SDE09, auquel la commune a transféré sa compétence en la matière. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 149 000€ et est financé à 100% par le SDE09.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

12) Désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette pour 2021

Monsieur le maire informe le conseil que suite à la délibération n° 2020-52 du 07/10/2020 prise lors du dernier conseil, il y a lieu de rajouter à cette liste la parcelle 10 a pour une commercialisation.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

13) Décisions Modificatives (DM)

➤ **Virement de crédits - Voirie sous-mandat**

Compte 2151 opération 116 diminution des crédits 35 699.19 € en dépense d'investissement

Compte 238 augmentation de crédits 35 699.19 € en recette d'investissement

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Opérations d'ordre – Voirie sous mandat**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Intitulé	Article - opération	Chapitre		
			Recettes	Dépenses
Voirie sous mandat	2151	041		61 198.62
	238	041	35 699.19	
	1321	041	25 499.43	
Total égal			61 198.62	61 198.62

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Virement de crédits**

Compte 020 diminution des crédits pour 478.02€ en dépense d'investissement

Compte 1641 augmentation des crédits pour 478.02 € en dépense d'investissement

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

14) Questions diverses

- Distribution des cadeaux pour les aînés à réaliser par les conseillers municipaux dès réception. Cette année en raison de la crise sanitaire le traditionnel repas des aînés n'aura pas lieu.
- Décorations de Noël à faire par les conseillers municipaux.
- Point sur l'adressage postal : prévoir une réunion de présentation en janvier.
- Préparation du journal municipal de 2021 à lancer.
- Site internet de la commune à présenter aux conseillers municipaux en janvier.
- Affichage pour « Le Petit Marché de Soulan » à faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Le secrétaire de séance : Nadine ESTAQUE